



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Sauver le château de Westhove

Question écrite n° 4249

### Texte de la question

M. Auguste Evrard alerte Mme la ministre de la culture sur la situation du château de Westhove, situé à Blendecques dans le Pas-de-Calais et inscrit aux monuments historiques depuis 2011. Ce bâtiment, érigé en 1905, se trouve aujourd'hui dans un état de délabrement avancé. La municipalité a pris un arrêté le 20 décembre 2024 pour interdire l'accès au site en raison de son instabilité et du danger imminent qu'il représente pour le public. Malgré ces mesures, les intrusions et les dégradations persistent et la démolition du château semble désormais inéluctable, faute de projet de rénovation et de réhabilitation viable. En 2022, un projet de sauvetage porté par l'entreprise Manualis spécialisée dans la restauration du patrimoine avait pu émerger, avant d'être abandonné deux ans plus tard du fait notamment des contraintes imposées par les services des bâtiments de France. Depuis, les initiatives pour trouver une solution durable n'ont pas abouti. Cette situation témoigne de la difficulté à concilier préservation du patrimoine et réalités financières et administratives, même pour des bâtiments protégés par leur inscription au titre des monuments historiques. Il lui demande donc quelles mesures concrètes elle envisage pour éviter la disparition du château de Westhove et, plus largement, pour soutenir efficacement les collectivités locales et les acteurs privés dans la mission de sauvegarde des monuments historiques en péril.

### Données clés

**Auteur :** [M. Auguste Evrard](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4249

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** [Culture](#)

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 février 2025](#), page 894